

SIGNATURES/ARTÉNIUM ■ La pluralité du mouvement sportif réunie à Ceyrat

Le grand rassemblement des Équipes techniques régionales

L'Artenium de Ceyrat a accueilli, voilà quelques jours, quelque 150 personnes, dans le cadre des signatures des conventions d'Équipes techniques régionales (ETR).

Destinée à promouvoir les acteurs du sport en Auvergne et ouverte par Christine Rougerie-Dulac, vice-présidente en charge des sports, de Clermont Communauté, la manifestation avait ainsi réuni représentants des fédérations (une quinzaine de Directeurs techniques nationaux ou directeurs techniques nationaux adjoints étaient ainsi présents), des ligues, du mouvement olympique et des partenaires institutionnels.

Ainsi, Anna Auboïs, vice-présidente du Conseil régional, partenaire lui aussi des ligues et comités, s'est félicitée de la troisième reconduction, depuis 2004, de ce « contrat gagnant-gagnant » favorisant le maillage du territoire dans la pratique sportive et la professionnalisation de



ARTÉNIUM. Signature commune pour la quasi-totalité des 31 ligues de la région Auvergne comptant une Équipe technique régionale.
PHOTO RICHARD BRUNEL

son encadrement, la Région apportant quelque 700.000 euros annuels de conventionnement. Un

contrat soumis, s'est bien chargé de rappeler la vice-présidente, à évaluation, concernant « la réalisation

des objectifs convenus ensemble ».

Au nom du Comité régional olympique et spor-

tif (CROS), son président, Yves Leycuras, a insisté sur « l'effort important de mise en œuvre et de cohé-

rence avec les politiques fédérales » que sous-tendait cette convention.

Pour sa part, Jean-Philippe Berlemont, Directeur régional de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion sociale (DRJSCS) d'Auvergne, région aux 5.000 clubs et quelque 330.000 licenciés, a souligné les « excellentes complémentarités » entre les différents acteurs de cette convention, offrant au « développement du sport, le concours le plus large possible ».

Ce moment particulier a ainsi donné un coup de projecteur sur le rôle joué par l'ETR (Équipe technique régionale), organe de mise en œuvre de la politique sportive d'une ligue, déclinant à l'échelon régional les directives des fédérations élaborées par les DTN. ■

J.-Ph. B.

➔ **ETR.** L'Auvergne compte au total 31 Équipes techniques régionales. L'enveloppe CNDS (Centre national pour le développement du sport) allouée à ces 31 ligues est de 625.000 € en 2013, dont 190.000 € pour le fonctionnement des ETR.